

VIE ASSOCIATIVE

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU



Les adhérents d'Arts et Loisirs de Pisieu se retrouvaient pour leur Assemblée Générale

Jaclyne ROUGY la présidente présentait le rapport moral qui est approuvé à l'unanimité, puis Serge en tant que trésorier commentait le bilan financier qui lui aussi est approuvé
Liliane Pupat et Geneviève Okoumouchian n'ont pas souhaité renouveler leur mandat

Elles ont été remerciées pour les 7 années passées au service de l'association. Les candidatures de Janine Bourgarit et Josette Peyret ont été acceptées. C'est devant une assistance nombreuse que la séance est levée et tous se retrouvent pour le verre de l'amitié.

Exposition

C'est la 7^{ème} année que l'association ARTS ET LOISIRS organise son expo loisirs créatifs et peintures.

Grâce à ses 41 adhérents, cette année encore fut un grand succès, nous avons accueilli environ 450 visiteurs dans une salle des fêtes merveilleusement fleurie grâce aux dons et talents de nos adhérents. 130 tableaux aux différentes techniques acrylique, huile, pastel, aquarelle... étaient proposés aux regards de nos visiteurs. Sans oublier la vannerie, la carterie, les magnifiques boîtes en carton recyclé, le tricotage, la couture, la mosaïque,Travail de l'année écoulée.

Une première cette année : nous avons accueilli un invité d'honneur LUIS SUZA CORTES, artiste peintre de St Siméon de Bressieux, un espace lui a été réservé pour mettre en valeur ses toiles qui ont eu un grand succès.

Ami et professeur pour certains d'entre nous, nous l'avons accueilli avec un immense plaisir. Jaclyne et Sylvie Dezarnaud Conseiller Départemental en charge de la Culture ont dans leur discours, respectivement présenté cet artiste et retracé sa carrière. ...



Notre expo avait aussi un espace réservé à nos jeunes talents en herbe. Lors des activités NAP (Nouvelles Activités périscolaires) nous avons initié quelques jeunes enfants de la maternelle. Le lundi matin suivant, l'exposition était ouverte aux enfants de l'école de Pisieu, ceux-ci ont posé beaucoup de questions intrigués par certains tableaux.

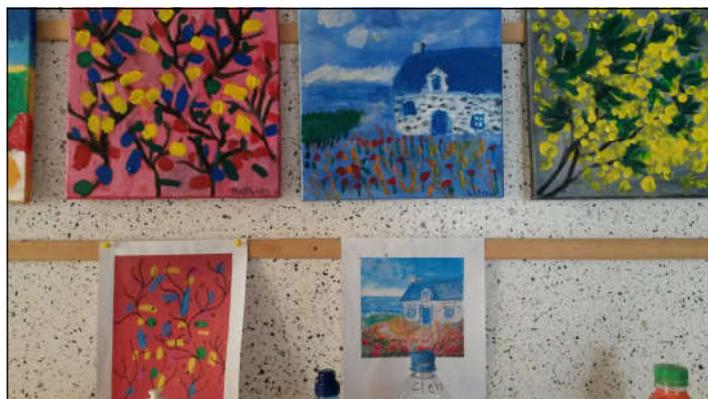
Encore grand merci à Jean-Luc DURIEUX, Maire de Pisieu, pour sa présence au vernissage et bien sûr pour la mise à disposition de cette belle salle des fêtes. Et un très grand merci aux généreux donateurs qui ont grandement contribué au succès de notre tombola. Merci à toute l'équipe et surtout merci à Jaclyne notre présidente qui donne sans compter de son temps et de sa patience pour que tout

soit parfaitement en place. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec de nouvelles œuvres.

Arts et Loisirs de Pisieu participe aux NAP avec nos élèves de l'Ecole Maternelle

De beaux moments d'échanges...pour de beaux résultats!

Les élèves et leurs encadrants remercient chaleureusement les bénévoles pour leur patience et leur pédagogie.



VIE ASSOCIATIVE



ACCA LA BECASSE de PISIEU

Après une ouverture et un début de saison calmes, les sociétaires sont prêts à accueillir les personnes qui voudraient participer à une matinée de chasse, le dimanche 15 octobre, dans le cadre de l'opération « Un dimanche à la Chasse » Merci de vous faire connaître au plus vite auprès du Président: Dominique BRUCHON (06-63-35-08-48).

Nous souhaitons également vous faire savoir que le calendrier des dates et lieux de battues est affiché sur le panneau à côté de la salle des associations. Il figure également en mairie et sur le site internet de la commune: www.pisieu.fr / rubrique Associations/ ACCA La Bécasse.

LE COMITE DES FETES

Bonjour à Toutes et Tous,

Nous voici déjà dans un bel automne, l'occasion de vous faire vivre ou revivre de bons moments avec le Comité des Fêtes.

Un début d'automne prometteur

29 septembre

Rien que pour eux...

Nous avons la grande chance d'avoir des bénévoles actifs et des sponsors dévoués sans lesquels il ne nous serait pas possible de fonctionner. Nous avons souhaité faire une soirée spéciale pour les remercier et donner un spécial « clap » d'amitié à nos membres d'honneur, René DURIEUX, Lucette ROSTAING et notre tout nouveau promu Noël LAURENCIN. Ce fut une belle soirée, festive et conviviale animée par le groupe Crosswind, Amis du Comité des Fêtes, merci encore.



2 et 3 septembre, du sport, mais pas que... :

4^{ème} édition du trail semi nocturne : Départ commun à 20 h pour les 10 km ou 20 km. Certains participants sont nos fidèles depuis le début nous les en remercions. 54 trailers ont pris ce départ dont en majorité sur le 10 km. Comme les autres années, pour conserver le côté convivial, pas de chronométrage mais à la demande de certains, un classement informatif dans l'esprit sportif. La suite de cette soirée fut aussi conviviale avec partage d'une soupe à l'oignon et tarte.

Et ce 3 septembre de l'année 2017, nous avons vécu la 31^{ème} année de la « rando des cotiaux » et repas méchoui. Très belle participation puisque ce sont plus de 700 inscriptions à noter dans nos carnets, tant sur les parcours Randonnées que VTT. Comme l'an passé, le ravitaillement principal proposait une dégustation de nos produits locaux dont nous sommes si fiers et des animations de qualité. Très bons retours aussi sur ce point de nos participants, au même titre que la qualité des tracés et de la qualité de la signalisation. Et comme il n'est nul effort sans réconfort, le fameux repas méchoui, tout aussi délicieux que l'an passé, a ensuite été servi. Un weekend réussi grâce à la participation de tous.

8 juillet : un bal populaire

La traditionnelle soirée d'été, cette année encore en formule bal plein air a permis au plus grand nombre de se retrouver autour de tapas, d'un verre, et de prolonger la soirée sur la piste de danse installée au cœur de notre village. Le beau temps, et l'ambiance de qualité (sono extravanight), étaient au rendez-vous et ont contribué à la réussite de cette soirée.

Et à venir ?

Samedi 25 novembre et dimanche 26 novembre : Grand week end à Pisieu !

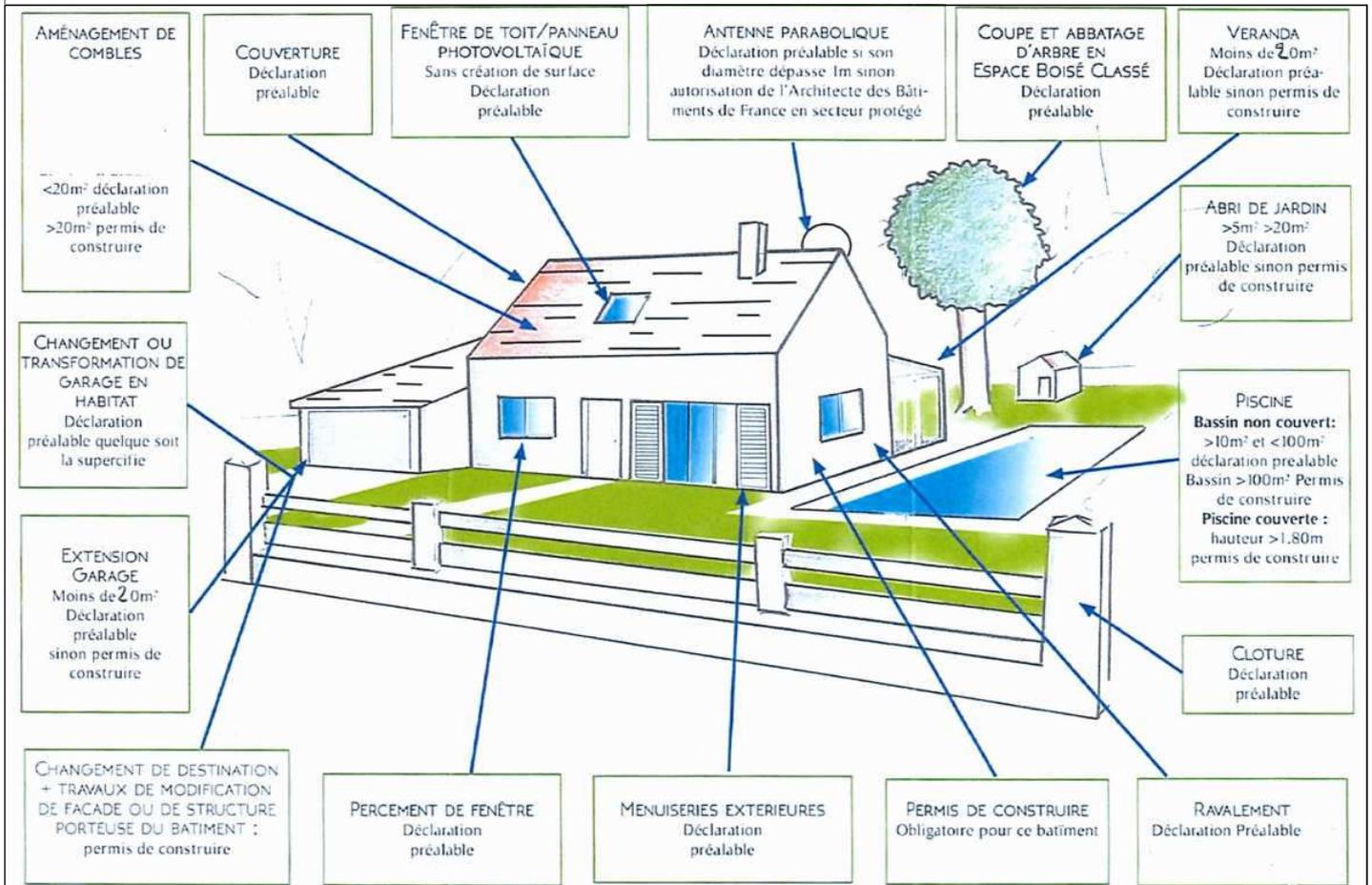
Samedi 25 novembre: journée vide dressing, ouvert à toutes et tous. Prix de la table 2,5 euros (table fournie). Sur place, buvette et petite restauration. Des flyers seront rapidement distribués mais vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner au 06 82 26 54 55 (Valérie Dargelly).

Dimanche 26 novembre : Traditionnelle vente de tripes qui devrait recevoir le même succès que toutes les années précédentes. Le marché des artisans de l'an passé a été une belle aventure, et nous avons eu l'envie de vous faire à nouveau partager produits locaux, objets et bijoux uniques de nos artistes et artisans du notre village et proches alentours. Si vous avez un talent, des produits locaux à présenter, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons en exposant (participation gratuite, avec uniquement un de vos produits ou production à mettre dans le panier commun de la tombola). Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter David Tournier au 06 08 63 07 21, ou bien nous envoyer un mail : comitefetes.pisieu@laposte.net. Retrouvez-nous sur notre page Facebook ou sur le site internet de la commune: www.pisieu.fr / rubrique Associations / Comité des Fêtes

INFOS PRATIQUES

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

Tous les travaux de construction ou de modification de construction sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme afin de se conformer au Code de l'urbanisme, mais aussi aux spécifications locales précisées dans le Plan Local d'Urbanisme qui fournit un règlement spécifique pour chaque zone du territoire communal.



Le schéma ci-dessus n'a qu'un caractère indicatif. Il convient, pour tout projet de travaux, de se renseigner au préalable à la mairie, afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

Précision: pour les clôtures et portail, une DP et une demande d'alignement sont obligatoires.

Définitions:

◆ La surface de plancher pour une maison individuelle est la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction, notamment, des surfaces de planchers sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80 m, des vides afférant aux escaliers, de l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, des surfaces de garage et de combles non aménageables. La surface de plancher des caves, celliers, et annexes est en revanche prise en compte.

◆ L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Toutefois les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements.

En résumé:

Travaux soumis à l'obligation de déposer une Déclaration préalable:

- ◆ Création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, abri de jardin, etc...)
- ◆ Ravalement ou modification de façades
- ◆ Percement d'ouverture ou agrandissement d'ouverture existante
- ◆ Création, remplacement ou suppression de fenêtre de toit
- ◆ Changement de destination de locaux existants
- ◆ Construction ou modification de clôture
- ◆ Piscines non couvertes
- ◆ Toutes construction présentant une modification de l'aspect du bâti

Travaux soumis à l'obligation de déposer un Permis de Construire:

- ◆ Construction ou agrandissement de plus de 20 m² d'une maison individuelle ou de ses annexes
- ◆ Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit la façade
- ◆ Création de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux
- ◆ Construction impliquant une démolition.

INFOS PRATIQUES

Recensement pour le Service National

Tous les français, garçons et filles, sont tenus de se faire recenser dans le trimestre qui suit leur seizième anniversaire. Le recensement, conditionne en particulier, le droit à s'inscrire aux examens scolaires, aux permis de conduire, etc... Il permet aux jeunes une inscription d'office sur les listes électorales à leur majorité. Pour effectuer cette formalité, la personne concernée doit se présenter en mairie munie du livret de famille ou se faire représenter par un des deux parents. Il est toujours possible aux retardataires de régulariser leur situation.

Inscription sur les listes électorales

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune doivent se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017, pour participer aux éventuels scrutins de 2018.

Les jeunes nés en 1999 et ceux qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2018 sont en principe inscrits d'office sur les listes électorales, après réception en mairie d'une liste d'ayant droits, transmise par l'INSEE.

Attention : il est conseillé à ces jeunes de venir en mairie pour vérifier leur inscription.

AUBERGE DE PISIEU

Ouverture tous les jours sauf le mardi. Plus de renseignements au **04.74.20.50.15** ou sur le site de l'Auberge: <http://www.aubergedepisieu.fr>

DECHETTERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

Lundi/ Mardi/ Mercredi/ Vendredi / Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Judi: 13h30-17h00

AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN / Téléphone: 04-74-84-55-56

Lundi et Mercredi: de 14 h à 16 h 30

Mardi et Vendredi: de 8 h 30 à 11 h

Samedi: de 9 h à 11 h 30

PROCHAINES MANIFESTATIONS A PISIEU

- ◆ **Dimanche 15 octobre** : vente de Bœuf Bourguignon au profit du CCAS, à partir de 9h à la salle des Fêtes de Pisieu
- ◆ **Dimanche 15 octobre** : l'ACCA participera à l'opération « un dimanche à la chasse », placé sous l'égide de la fédération pour un « territoire partagé » par tous.
- ◆ **Samedi 11 novembre** : cérémonie commémorative de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale, à 11h devant le Monuments aux Morts.
- ◆ **Samedi 11 novembre** : vente de crêpes et de gâteaux à la foire à Revel. (Sou des écoles)
- ◆ **Samedi 25 novembre**: vide dressing à partir de de 9h à la salle des fêtes de Pisieu (Comité des Fêtes)
- ◆ **Dimanche 26 novembre** : vente de tripes à partir de 9h à la salle des fêtes et marché artisanal. (Comité des Fêtes)
- ◆ **Vendredi 01 décembre**: Inauguration du nouveau Restaurant Scolaire à 18h
- ◆ **Dimanche 3 décembre** : loto à la salle des fêtes de Pisieu à partir de 14h (Sou des écoles)
- ◆ **Samedi 09 décembre** : repas des Aînés offert par le CCAS
- ◆ **Vendredi 15 décembre** : goûter et spectacle en fin de journée pour les enfants de nos écoles leur donnant un avant gout de Noël (Comité des Fêtes de Revel-Tourdan)

Venez nombreux à la rencontre de nos associations...